









L'agglo en bref



L'agglo en action

- **Services Publics:** les agences postales intercommunales
- **10**. **Emploi : le numérique** révolutionne le travail
- 12. Archéologie : un territoire riche en vestiges
- 14. Patrimoine: poursuite des travaux de la Villa Laurens
- 16. Économie : une architecture bioclimatique pour la pépinière d'entreprises
- Espaces verts : zéro pesticide, 18. c'est l'affaire de tous!
- 20. Agriculture: une bergerie publique à Castelnau-de-Guers

22



Dossier

Biodiversité, l'agglo sur tous les fronts

28



Rencontres littéraires

Les auteurs invités en 2018



LE MAG DE L'AGGLO I Janvier 2018 Le magazine d'informaton

de l'agglomération Hérault Méditerranée

www.agglo-heraultmediterranee.net http://www.facebook.com/agglohm

Directeur de la Publication : Gilles D'Ettore Responsable de publication : Bruno Palleau

Rédaction : Céline Castan / **Graphisme** : Cynthia Bernabé

Impression : Easycom 4 you Distributeur : Adrexo-Béziers Tirage 35 000 exemplaires imprimés sur papier recyclé

Numéro ISSN: 2101-5503

Contact : Service Communication

lemag@agglohm.net Tél. 04 99 47 48 77- Fax 04 99 47 48 50



Rétro Vino

Retour en images sur les temps forts de l'été 2017

Evènement

Maisons fleuries 2017: 4 lauréats distingués



Sortir dans l'agglo

Adissan, berceau de la clairette



Expo

Palais des glaces, la nouvelle exposition des métiers d'art



Adissan

Agde

Aumes

Bessan

Castelnau-de-Guers

Caux

Cazouls-d'Hérault

Florensac

Lézignan-la-Cèbe

Montagnac

Nézignan-l'Evêque

Nizas

Pézenas

Pinet

Pomérols

Portiragnes

Saint-Pons-de-Mauchiens

Saint-Thibéry

Tourbes

Vias

15 ans après, l'agglo innove toujours



15 ans après, alors que l'agglo n'a cessé de faire progresser la qualité de vie dans nos communes, nous continuons à innover

dans de nombreux domaines car notre dynamisme est un des piliers de notre attractivité.

En 2018, l'agglo continue d'innover avec la création de 2 pépinières d'entreprises ultra-connectées, Héliopole et Gigamed qui, grâce à notre réseau de fibre optique, vont nous permettre d'accompagner les chefs d'entreprises pour créer les emplois de demain.

La préservation de la ressource en eau étant vitale, l'agglo innove aussi avec l'arrosage du golf du Cap d'Agde par l'ultrafiltration des eaux usées, qui va permettre d'économiser la consommation d'eau potable de 5000 habitants.



Ce projet est l'aboutissement de 10 années d'innovation dans la gestion de l'eau avec notamment une station d'épuration de très haute qualité environnementale.

L'agglo innove enfin dans le tourisme qui est le moteur économique de notre territoire, en assurant la promotion de notre destination en France et à l'international avec l'office de tourisme

de l'innovation

au service de tous

nos habitants "

communautaire Cap d'Agde Méditerranée. Avec le nouveau cœur de station du Cap d'Agde et le projet de resort thermoludique de Pézenas,

notre destination continue d'innover pour rester parmi les leaders du tourisme européen.

L'agglo est également pionnière dans ses actions de protection de la biodiversité sur notre territoire où l'environnement naturel est notre principale richesse.

L'année 2018 sera donc placée sous le signe de l'innovation au service de tous nos habitants.

Au nom de tous les élus de l'agglo, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Gilles D'Ettore

Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée Maire d'Agde

L'AGGLO EN BREF

Habitat

Des prêts à taux avantageux pour rénover votre logement



L'agglo Hérault Méditerranée, FDI SASICAP (société anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété) et URBANIS ont signé une convention de partenariat afin de mettre en place un dispositif de "prêt travaux" et de "prêt avance sur subventions"

pour faciliter le financement des projets de réhabilitation des propriétaires occupants à faibles revenus ayant des difficultés à solder leurs travaux ou à faire l'avance de paiement auprès des artisans.

Pour bénéficier de ces prêts à taux avantageux, outre leurs conditions de ressources, les propriétaires doivent réaliser certains types

de travaux : rénovation thermique, rénovation habitat dégradé, traitement du saturnisme, réhabilitation lourde ou d'autonomie.

Le «prêt travaux» proposé par FDI SASICAP offre la possibilité aux propriétaires de financer les travaux restant à leur charge à un taux d'intérêt de 2,92% et le prêt avance sur subvention à 0%, permet de payer directement l'artisan sans qu'il ait à attendre le paiement de la subvention par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat. Une dizaine de dossiers pourra bénéficier cette année de ce dispositif.

Plus d'infos : service habitat 04 99 47 48 66

En chiffres

Au 31 décembre 2016, 845 propriétaires ont pu bénéficier d'une subvention pour rénover leur habitat.

Leurs demandes concernent à 55% la rénovation thermique, à 35% des travaux d'autonomie et à 5% des travaux pour rénover un habitat très dégradé.

Pass internet multimédia



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) a proposé une formation numérique de 4 journées avec le prestataire NOUAS pour sensibiliser les personnes éloignées du monde du travail aux nouveaux outils numériques et les accompagner vers plus d'autonomie dans leurs recherches en ligne. A l'issue ces journées, les participants se sont vus remettre un Pass Internet Multimédia. NOUAS recycle le matériel informatique et peut mettre à disposition du matériel informatique ou le céder à un prix accessible.

NOUAS, 33 rue Voltaire à Agde

Très haut débit

Découvrez toutes les offres disponibles pour les entreprises du territoire



Plus d'infos sur l'appli mise en ligne sur le site de l'agglo : http://www.agglo-heraultmediterranee.net/ accueil - cartothèque - suivi du déploiement de la fibre optique.



Vélo Tout Terrain Des volcans à la mer

L'agglo est partenaire et maitre d'ouvrage de l'opération "la grande Traversée du Massif Central à VTT, la relance d'une itinérance mythique". De Clermond Ferrand aux falaises de la Conque au Cap d'Agde, ce circuit propose un voyage inoubliable à VTT et des paysages d'une grande beauté. L'association Inter Parcs du Massif Central (IPAMAC) chef de file de ce projet, souhaite faire de cet itinéraire, la première grande traversée française intégralement accessible en VTT AE (Vélo Tout Terrain Assistance Electrique). Afin de participer au financement de ce projet,



l'agglo a signé une convention de partenariat. Elle financera la réalisation d'actions sur les 2 prochaines années afin de valoriser le tronçon "Larzac Méditerranée". Il est notamment prévu la création d'un totem trophée pour matérialiser l'arrivée aux falaises de la Conque, la mise en place d'une station de lavage, l'installation d'un panneau d'interprétation du patrimoine et l'installation d'un éco-compteur de fréquentation. Le balisage sera effectué par les agents de l'agglo en début d'année.

Sapeurs Pompiers Merci pour votre engagement!







feu.

Un grand Merci à nos sapeurspompiers professionnels et volontaires, toujourS Présents, toujourS Partants, toujourS Proches!

Notre territoire a été mis à rude épreuve l'été dernier : Bessan,

Saint-Pons-de-Mauchiens et Montagnac ont connu d'importants incendies qui ont pu être circonscrits grâce à l'action et au courage de nos soldats du

Union des clubs de natation d'Agde et de Pézenas



Sans fusionner, le club du Cercle Aquatique Piscénois et l'association Agathoise Sauvetage Secourisme et Natation représentés par leurs présidents, messieurs Grosmaire et Cantagrill, ont décidé de mutualiser leurs moyens pour les 2000 adhérents qui fréquentent les piscines de l'agglomération.

Désormais, les 350 nageurs qui pratiquent la compétition porteront les couleurs de l'agglo sur leur bonnet de nage.

Avec ces 2 clubs, notre agglo participe également à la formation des nageurs sauveteurs qui surveilleront demain nos plages ou nos piscines. L'été dernier, 40 jeunes titulaires du BNSSA/SB ont pu ainsi trouver 40 emplois. Enfin, les 2 clubs initient les plus jeunes aux gestes de 1er secours et forment ainsi les citoyens de demain.

A noter également, la mise en place au centre aquatique de l'Archipel à Agde, de 2 actions autour de l'apprentissage de la natation avec le Centre National pour le Développement du Sport.

Plus d'infos sur https://www.aass34.fr



L'AGGLO EN BREF

Nouveau président



Le Club des managers a fait sa rentrée en septembre dernier en présence de son nouveau Président Thyl Zoete, Directeur du Groupe Eiffage. Lors de cette réunion, le Président de l'agglo Gilles D'Ettore a présenté aux chefs d'entreprise, les enjeux économiques de l'aménagement de la nouvelle entrée du Cap d'Agde.

Plus d'infos sur Facebook:

club des managers Hérault Méditerranée ou à la Maison de l'Entreprise - Agde. Tél. 04 67 01 64 33

Copropriétaires Des permanences pour vous conseiller

Vous êtes copropriétaire et/ou syndic bénévole à AGDE dans une copropriété qui n'est pas organisée ou qui éprouve des difficultés en termes d'organisation ou de gestion? Vous avez besoin de conseils, d'être accompagnés pour remédier à cette situation? L'agglo organise des permanences gratuites tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois de 9h à 12h30 afin de vous conseiller.

Pour cela, prenez rendez-vous:

- → Soit par téléphone au 04 67 21 31 30 (de 9h à 12h et 14h à 17h)
- → Soit en vous rendant à la Mission Cœur de Ville, au 32 rue Jean Roger en cœur de ville d'Agde
- Soit par courriel: maisonhabitat@agglohm.org



Charte paysagère



Le maintien de l'inscription du canal du midi au patrimoine mondial de l'UNESCO est un enjeu au regard de son rayonnement national et international. Les élus de l'agglo ont donc décidé d'approuver la charte d'engagement pour préserver et valoriser «la valeur universelle exceptionnelle» de ce patrimoine.

Cette charte rappelle que les acteurs publics concernés par la traversée du canal du midi sur leur territoire, doivent tout mettre en œuvre pour le sauvegarder et le valoriser. Dans les prochains mois, un plan de gestion sera proposé ainsi que des mesures de protection à travers l'élaboration d'une charte paysagère, urbanistique et architecturale.

Ramassage des encombrants Un numéro vert à votre disposition



L'agglo assure le ramassage des encombrants. Pour bénéficier de ce service uniquement réservé aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, il suffit de composer le **numéro vert gratuit 09 70 82 01 55**. Les encombrants comprennent tout type de dépôts, sauf gravats, pneus et végétaux. Il ne faut pas que cela dépasse 1m³ de volume (c'est-à-dire l'équivalent de 2 machines à laver).

Plus d'infos sur les jours de passage dans les communes sur : http://www.agglo-heraultmediterranee.net rubrique propreté voirie

Développement du territoire La Caisse des Dépôts s'engage avec l'agglo pour 2 ans

La Caisse des Dépôts accompagne l'agglo Hérault Méditerranée et la ville d'Agde dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement pour renforcer l'attractivité de notre territoire, notamment dans les domaines du bien-être et du tourisme.

Afin de bénéficier de l'offre étendue de services et de moyens de la Caisse des Dépôts permettant la réalisation des opérations, Gilles D'Ettore, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Maire d'Agde et Thierry RAVOT, directeur régional Occitanie de la Caisse des Dépôts ont signé un protocole de partenariat pour la période 2017-2019.

> 19 projets financés

Le Président a évoqué l'importance des projets du port fluvial sur le canal du midi à l'entrée Nord de la ville d'Agde et du thermo-ludisme sur Pézenas pour lesquels la Caisse des Dépôts nous accompagne. Il a également rappelé que « le fait d'avoir la Caisse des Dépôts comme partenaire est aussi une garantie auprès des autres collectivités et des investisseurs privés quant au bien-fondé de nos projets ».



De gauche à droite : A. Vogel-Singer, S. Frey, T. Ravot, G. D'Ettore lors de la signature de la convention de partenariat le 24 novembre dernier.

Pour Thierry Ravot, « cette stratégie de territoire renvoie à la nécessité de répondre aux enjeux grâce à nos trois grands métiers qui comprennent une phase d'ingénierie, une phase d'investissement avec nos fonds propres, et une phase qui permet d'assurer les prêts des 19 projets mentionnés dans la convention ».

Parmi les projets, citons l'éco-accueil du Bagnas; l'abbatiale de Saint-Thibéry; le thermo-ludisme de Pézenas; le schéma directeur des déplacements doux; le schéma directeur des énergies renouvelables; le plan paysage intercommunal; l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement, l'aménagement du port fluvial sur le canal du midi; la réhabilitation et extension de l'hôtel Riquet; le pôle d'échange multimodal, la passerelle sur la gare ferroviaire et la reconversion de la friche industrielle du site de la Méditerranéenne.

Le rallye archéo de l'agglo 60 participants réunis pour résoudre des énigmes



Depuis 3 années, l'agglo organise un rallye archéo pour faire découvrir toute la richesse de notre patrimoine sur notre territoire.

Les participants, quel que soit leur âge, sont amenés à résoudre des énigmes de site en site et à parfaire leurs connaissances.

Une occasion ludique de se plonger au cœur de notre histoire grâce à la découverte de très nombreux vestiges et sites remarquables.

Les actes d'urbanisme

Un service pour instruire vos demandes de travaux

L'Agglo a mis en place un service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme de ses communes. L'antenne d'Agde gère les demandes des communes du Sud du territoire alors que l'antenne de Pézenas, celles des communes du Nord.

Le service Application du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations relatives aux actes suivants : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme et déclarations préalables de travaux.

Les habitants du territoire peuvent ainsi bénéficier de l'expertise d'agents expérimentés qui examinent la compatibilité des demandes avec les règles d'urbanisme. Les formalités administratives restent cependant inchangées : la délivrance des actes relève toujours de la compétence des Maires

Pour les usagers, cela signifie que les demandes et déclarations d'urbanisme sont toujours à déposer en Mairie qui transmet ensuite au service Instructeur des ADS.



>Antenne d'Agde

Hôtel de ville, rue Alsace Lorraine. Tél. 04 67 94 64 84 Mail : ads-sud@agglohm.net Ouvert du lundi au vendredi : 8h -12h30 / 13h30 -17h30 Communes : Agde, Bessan, Castelnau-de-Guers, Florensac, Pinet, Pomérols, Portiragnes, at Vias

>Antenne de Pézenas

Résidence de la butte verte, boulevard Jacques Monod. Tél. 04 67 30 96 34 ads-nord@agglohm.net Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 -12h30 /13h30 -17h Communes : Adissan, Aumes, Caux, Lézignan-La-Cèbe, Nézignan-l'Evêque, Montagnac, Nizas, Pézenas, Saint-Thibéry, Saint-Pons-de-Mauchiens, Tourbes.

Les agences postales intercommunales

Maintenir une présence postale est une priorité



Afin de pérenniser les agences postales sur des communes où ce service est menacé ou inexistant, l'agglo Hérault Méditerranée a établi une convention de partenariat avec la Poste.

Cazouls-d'Hérault a ainsi pu maintenir son service public en devenant la première poste intercommunale de France. D'autres communes ont suivi la démarche : c'est le cas de Saint-Pons-de-Mauchiens et d'Aumes.

Plus récemment, la commune de Pinet a souhaité créer un espace mutualisé qui permette non seulement d'avoir accès aux services

postaux, mais également à la médiathèque intercommunale.

Situées au cœur des villages, ces agences permettent de créer du lien, de maintenir des services de proximité grâce à un accueil polyvalent.

Les horaires d'ouverture des agences

- > Aumes: 14h-17h
- > Cazouls-d'Hérault : 9h-12h30 du lundi au vendredi + 1 samedi sur 2
- > Pinet: 9h-12h du lundi au samedi
- > Saint-Pons-de-Mauchiens : 9h15-11h45 du lundi au samedi

La Maison de services au public

Une structure pour simplifier vos démarches administratives



Pour le Président Gilles D'Ettore «ces permanences viennent renforcer l'action publique dans les communes et restent complémentaires des services publics de proximité proposés dans les CCAS et Mairies».

Basée à la Maison du Travail Saisonnier, la Maison de services au public (MSAP) est accessible à tous les habitants du territoire. Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel qui accompagne le particulier dans ses démarches de la vie quotidienne.

Cette structure propose des permanences dans les communes afin de faciliter l'accès aux services publics et simplifier les démarches administratives et numériques des particuliers. L'agglo Hérault Méditerranée a conventionné avec 5 opérateurs nationaux, partenaires de ce programme :

- → Le Pôle emploi
- → La Caisse de retraite et santé au travail (CARSAT)
- → La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF)
- → La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- → L'agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) (carte grise et permis de conduire)

Formé par ces opérateurs, l'agent de la MSAP propose aux habitants une écoute et un accompagnement pour leurs démarches de la vie quotidienne :

- Il vous informe sur vos droits et prestations (allocations, législation, formation) et/ou vous oriente vers le bon interlocuteur
- Il vous aide à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, création et mise à jour de votre espace personnel, demande de prestations, candidature en ligne...
- Il vous accompagne dans vos démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, vérification du contenu de dossiers...
- Il vous met en relation avec les partenaires nationaux et locaux : Pôle emploi, CAF, CARSAT, MSA, services sociaux et associations.

Les permanences

Chaque permanence est ouverte aux habitants des autres communes.

Cap d'Agde / Maison du Travail Saisonnier

- → Tous les mardis et les vendredis de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- → Tous les jeudis de 13h30 à 17h

Caux / Mairie - 1er étage

→ Le 1^{er} mercredi des mois de janvier, avril, juillet, octobre de 14h à 17h

Florensac / Mairie Bureau des permanences

→ Lundi (semaines paires) de 9h à 12h

Lézignan-la-Cèbe / Mairie

→ Lundi de la 1^{ère} semaine impaire du mois de 9h à 12h

Montagnac / Maison des permanences

→ Tous les mercredis de 9h à 12h30

Pinet / Ancienne Médiathèque face à la Mairie

→Le 4ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h

Pomérols / Mairie

→Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 12h

St-Thibéry / Mairie Salle des mariages

→ Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h

Vias / CCAS:

→ Vendredi (semaines impaires) de 9h à 12h

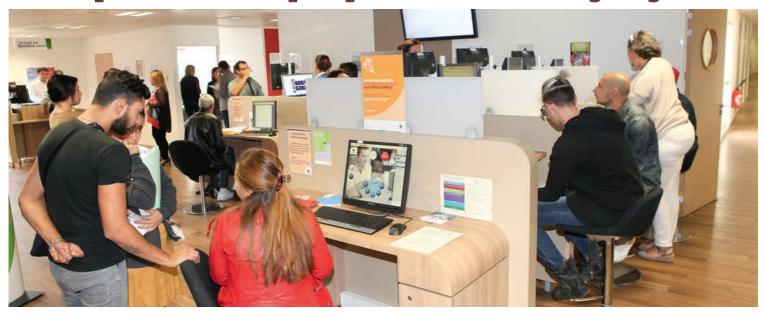
Plus d'infos : MSAP- Maison du Travail Saisonnier au Cap d'Agde

Courriel : msap@agglohm.net Tél. 04 67 01 24 22



Le numérique révolutionne le travail

Les dispositifs numériques présentés lors de Digit'Agde



Former les personnes aux nouvelles technologies, les familiariser aux outils numériques, les accompagner vers des transitions professionnelles, c'est leur permettre de se préparer aux nouveaux métiers de demain. Consciente de ces enjeux, l'agglo Hérault Méditerranée a initié un partenariat avec Pôle emploi Agde pour créer le premier évènement Digit'@gde le 21 septembre dernier.

Former aux nouvelles technologies

L'agglo travaille avec les élus, les partenaires institutionnels et surtout avec les chefs d'entreprises pour définir leurs besoins en lien avec l'évolution de leurs métiers.

Le rôle de l'agglo est de proposer des offres de formation, d'accompagner les personnes qui le souhaitent à acquérir de nouvelles compétences pour évoluer dans leur vie professionnelle. Cela concerne aussi bien les personnes en recherche d'emploi à travers le dispositif du PLIE, mais aussi les entreprises, les porteurs de projet.

Il faut pour cela prendre en compte la réalité économique du territoire et ses changements. L'écosystème de l'emploi est en

effet très évolutif et le numérique accélère ces mutations.

Des métiers apparaissent alors que d'autres disparaissent.

Pour cela, «L'agglo doit créer les conditions de l'employabilité », comme le rappelle Alain Grenier, vice-président délégué à l'emploi et à la formation. Cela signifie qu'il faut agir pour que les décideurs puissent entreprendre avec un personnel mieux formé et plus disponible.

> Favoriser la création d'emplois

La collaboration étroite avec Pôle emploi prend tout son sens car l'agglo crée un environnement favorable au développement des emplois avec les chefs d'entreprise qui viennent investir sur nos parcs d'activités économiques ou qui sont déjà installés sur des zones artisanales. Le "service entreprise" du Pôle emploi peut ainsi proposer de nombreux profils professionnels selon la demande.

Pour Gilles D'Ettore, « il est nécessaire de se former et de s'adapter aux évolutions sociétales grâce à la mise en place de formations en adéquation avec l'économie du territoire et ses spécificités, notamment par rapport aux métiers de

> services, du tourisme, du bien être, de l'hôtellerie et de la restauration.

Mais pas seulement, nous privilégions l'innovation avec l'accueil de start-up sur nos pépinières d'entreprises Gigamed et Héliopole avec la mise à disposition de bureaux et de services pour les personnes qui veulent entreprendre, développer et recruter. »



L'AGGLO EN ACTION > EMPLOI

Contacts

>Pôle emploi Agde 82 chemin de janin

34300 Agde

Horaires d'ouverture :

>Lundi, mardi, mercredi:

8h30-12h30.

Uniquement sur RDV de 12h30-16h30.

>Jeudi : 8h30-12h30. Fermé l'après-midi.

>Vendredi: 8h30-12h30.

Uniquement sur RDV

de 12h30-15h30.

>Mission Locale d'Insertion

36 rue Jean-Jacques Rousseau 34300 Agde

mlicentreherault.agde@wanadoo.fr
Tél. 04 67 01 07 90

>Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

36 rue Jean-Jacques Rousseau 34300 Agde

plie@agglohm.net Tél. 04 67 01 07 95

>Service Emploi Formation de l'agglo (SEFI)

36 rue Jean-Jacques Rousseau 34300 AGDE sefi@agglohm.net Tél. 04 67 01 24 22



RENCONTRE AVEC...

Brigitte DORE

Directrice du Pôle emploi d'Agde

En quoi le numérique révolutionne le monde du travail ?

Le développement des outils numériques révolutionne le monde du travail car les modes de recrutements évoluent, l'innovation devient le moteur de la création d'entreprise, le développement des compétences des actifs reste un enjeu majeur afin de trouver ou de maintenir leurs emplois. L'objectif de Pôle emploi est d'accompagner au mieux les demandeurs d'emploi vers l'autonomie de recherche grâce au numérique, cela fait aujourd'hui partie des évolutions sociétales. En maitrisant les nouveaux outils, les personnes ont aujourd'hui plus de facilités pour trouver un emploi durable. La manifestation Digit'@gde a pour objectif de montrer l'évolution de notre métier grâce au numérique et de présenter les emplois de demain.



Le recruteur ne se décide pas sur un niveau d'études, il cherche une personnalité, un savoir être et un potentiel d'adaptation et d'évolution. Dès lors, il donnera à la personne recrutée, les moyens du savoir-faire.

Justement, quelles initiatives proposezvous pour valoriser la personnalité des demandeurs d'emploi?

Le CV papier a peu de valeur car on en reçoit énormément chaque jour, et cela n'aide pas l'entreprise à se déterminer car elle doit recevoir les personnes pour des entretiens et cela lui prend beaucoup de temps. Nous proposons aujourd'hui le CV vidéo en donnant aux personnes intéressées les moyens techniques pour réaliser une vidéo de 3 ou 5 minutes selon le métier recherché. Une personne bilingue pourra par exemple s'exprimer en langues étrangères pour montrer ses compétences. Les profils de ces personnes sont ensuite transmis via des tablettes ou des smart-phones à notre "service entreprise" qui cible l'offre selon la demande des employeurs.



L'avantage est le gain de temps dans le traitement de la demande et pour l'entreprise également en évitant les entretiens préliminaires. Le numérique abolit les frontières géographiques et les recrutements peuvent aussi se faire par visio-conférence. Enfin, grâce à la dématérialisation des dossiers, il n'y a plus de papiers ni de formulaires à remplir.

Que peut-on dire de la conjoncture offre/emploi sur notre territoire?

Nous avons des offres d'emploi et des demandes qui ne correspondent pas forcément bien. Nous accueillons en moyenne chaque mois près de 150 demandeurs d'emploi de tout horizon qui choisissent notre territoire, qui ont des compétences mais pas forcément en lien avec les métiers d'ici. Notre rôle est de les accompagner vers ces nouveaux métiers.

Quels outils numériques proposez-vous pour trouver un travail?

Nous avons un portail dédié à la recherche d'emploi qui s'appelle "Emploi Store" qui permet de cibler ses besoins en matière de formation, de recherche d'emploi, de création d'entreprises ou de travail à l'international. Les applications spécialisées permettent de trouver les renseignements étape après étape. Pour les personnes qui ne sont pas autonomes, qui n'ont pas d'aisance dans l'apprentissage de ces nouvelles pratiques, nous offrons un accompagnement pour faciliter leurs recherches. Des ateliers numériques sont proposés afin d'acquérir une autonomie et une maitrise du digital, indispensable pour préparer leur avenir professionnel.

Un territoire riche en vestiges

Un centre de conservation et d'études en archéologie en projet

Le service archéo de l'agglo a été créé afin de faciliter la détection et la sauvegarde d'éléments du patrimoine susceptibles d'être menacés par des travaux publics lors d'aménagements urbains. Afin de préserver les découvertes, un centre de conservation et d'études en archéologie est à l'étude.

En collaboration avec le Service Régional Archéologique (SRA), et l'Institut National des Recherches Archéologies Préventives (INRAP), l'archéologue Céline Pardiès réalise les diagnostics et les suivis de travaux lors d'aménagements.

Ils concernent des projets de plus de 3 ha ou situés dans des zones de présomption et de prescription archéologique.

Sa mission consiste à évaluer le sous-sol de manière à déterminer si les vestiges qui peuvent être découverts, nécessitent une campagne de fouilles.

Elle assure le lien entre les communes et les services de l'Etat et participe à la valorisation des découvertes, non seulement auprès de la communauté scientifique, mais également du grand public.

> Des témoignages uniques

Les fouilles réalisées ont ainsi livré des témoignages archéologiques uniques comme celui du peson

grec mis au jour place

Molière à Agde et signé d'une inscription remontant au 2éme siècle avant JC.

Son existence a fait l'objet d'écrits scientifiques car la découverte est exceptionnelle pour ce type avant J-C d'objet Plus récemment

avant J-C d'objet. Plus récemment, les fouilles menées dans l'église Notre Dame au Grau d'Agde ont permis la découverte de tombeaux et du

permis la découverte de tombeaux et du crâne d'Henri 1er de Montmorency, connétable de France.



Une salle d'interprétation retrace les dernières découvertes à l'entrée de l'église auxquelles s'ajouteront prochainement, la reconstitution faciale numérique de cet illustre personnage.

> Une aide pour les communes

L'agglo propose également, aux communes en maitrise d'ouvrage, les compétences de son archéologue afin d'assurer un suivi précis des fouilles et de faciliter la médiation. Sa participation est d'ailleurs envisagée pour la fouille préventive du quartier Saint Christol à Pézenas qui débutera en 2018.

> Un centre de conservation et d'études en archéologie en projet

L'agglo envisage la création d'un centre de conservation et d'études en archéologie. La volonté de l'Etat est d'assurer la pérennité du mobilier archéologique du territoire, celle de notre agglo est de permettre le retour des collections aujourd'hui dispersées sur de nombreux sites, afin de mieux les valoriser auprès du grand public. Le mobilier de la nécropole du Peyrou d'Agde pourrait ainsi revenir sur sa terre natale.

Ce centre permettra aussi à la communauté scientifique et aux archéologues amateurs



Henri I^{er} de Montmorency



Céramiques indigènes et coupe grecque de la tombe 115 de la nécropole du Peyrou à Agde (troisième quart du VIIe siècle avant J.-C.) (cliché L. Damelet / CNRS-CCJ) d'échanger sur les dernières avancées.

Ce projet, qui va se construire avec les différents partenaires institutionnels, le Musée de l'Ephèbe et les associations a déjà reçu un accord de principe du SRA qui est sollicité pour participer au financement de l'étude de faisabilité.

L'AGGLO EN ACTION > ARCHÉOLOGIE

ZOOM...

Bois de Riquet à Lézignan-la-Cèbe

Découverte du site archéologique le plus ancien d'Occitanie



Des archéologues professionnels et bénévoles fouillent le site du Bois de Riquet dans la carrière de basalte de Lézignan-la-Cèbe. Leurs recherches échelonnées sur 5 campagnes estivales ont permis la mise au jour de nombreux ossements d'animaux et d'outils témoignant d'une présence humaine sur le site. Les plus anciens sont datés de 1.2 à 1 Millions d'années avant notre ère. Le site compte parmi les gisements archéologiques les plus anciens de France. Récit des découvertes avec Laurence Bourguignon, Jérôme Ivorra et Jean-Yves Crochet.

Comment ce site a-t-il été découvert ?

De nombreuses circonstances fortuites nous ont conduits à sa découverte. C'est sur les indications de Jean Rouvier de Nizas qui avait découvert des premiers ossements en 1985 et l'exploitation des carriers dont l'activité s'est arrêtée à proximité du site archéologique, que nous avons pu découvrir les premiers vestiges. C'était en 2008, notre attention s'est portée sur des ossements d'animaux pris dans des sédiments. On a alors découvert dans la stratigraphie, une série dentaire de cheval intacte nous laissant supposer la présence d'autres ossements.

Quelle est la particularité de ce site ?

L'ancienneté de la faune retrouvée car elle date du pléistocène inférieur, ce qui signifie que nous avons des ossements d'animaux antérieurs au 1er million d'années avant notre ère. Parmi ces animaux, nous avons beaucoup de restes de carnassiers comme des jaguars, des hyènes géantes, des loups mais aussi des herbivores tels que les rhinocéros, les cerfs, les équidés. Nous avons inventorié plus de 24 espèces de gros mammifères et la présence d'une microfaune intéressante avec des musaraignes, des serpents, des lièvres et des tortues.



Qu'est-ce que cela laisse supposer sur le climat et les paysages de cette époque?

Il ne faut pas croire que nous avions un climat chaud et des paysages de savane. Le climat était tempéré avec des paysages de petites gorges, de rivières, d'éboulis et de plateaux basaltiques incisés par l'érosion.

Que savez-vous sur la présence humaine au bois de Riquet ?

Nous avons découvert des outils taillés en basalte témoignant d'une présence humaine. L'homo erectus était à cette époque charognard et venait se nourrir sur les carcasses après les carnassiers. Il confectionnait des outils de facture simple pour trancher et débiter. Ils se sont également servis d'outils percutants en choisissant des boules de basalte pour concasser les restes des carcasses animales et en extraire la moelle.



Comment souhaitez-vous valoriser ce site auprès du grand public?

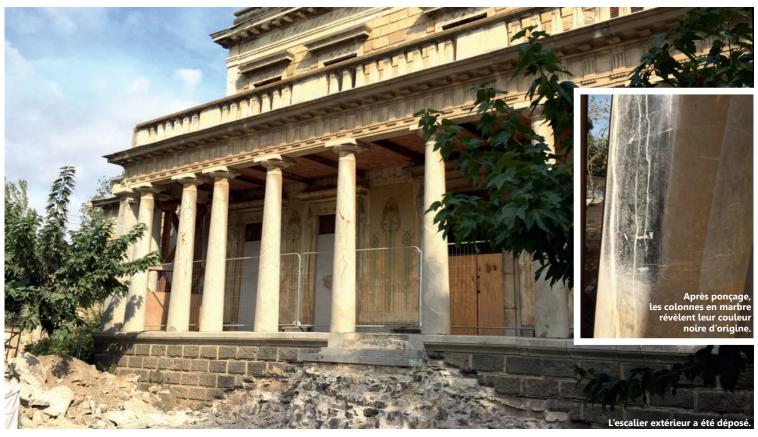
Nous organisons régulièrement des journées portes ouvertes, accueillons les groupes, associations et chercheurs. Nous avons en projet pour le premier trimestre 2019, la réalisation d'une exposition itinérante avec la reconstitution grandeur nature, de la hyène géante. Nos publications scientifiques en français devraient paraître également l'an prochain.

Quels sont vos partenaires?

Nous remercions les collectivités qui nous soutiennent, l'agglo, mais aussi les communes de Lézignan-la-Cèbe et de Pézenas, le SICTOM Pézenas-Agde, la Région Occitanie et le Département pour le prêt de matériel, la mise à disposition d'un local et leur aide financière.

Le renouveau de la Villa Laurens

Les travaux de restauration se poursuivent



Démarré il y a presque une année, le chantier de restauration de la villa Laurens, en Agde, révèle les étapes de construction de ce chef d'œuvre des arts décoratifs.

Les travaux de restauration se poursuivent avec la mise hors d'eau et hors d'air du monument : étanchéité des terrasses, consolidation des fondations et des planchers, comblement des fissures et reprise du parement des façades, réhabilitation des petits appartements d'Emmanuel Laurens, dépose des décors peints et des tapisseries en vue de leur restauration, protection des pièces comme la salle de bain.

L'escalier extérieur a été également déposé en vue de sa consolidation. Sur le parvis, les colonnes de marbre ont révélé leur couleur d'origine. Après plusieurs ponçages, elles apparaissent noires tranchant ainsi avec le décor polychrome et doré de la façade monumentale du rez de chaussée. Ce chantier qui va durer 3 années et dont le montant est estimé à plus de 10M€ est le plus gros chantier de restauration de la Région Occitanie et un des plus subventionné.



Un mobilier à découvrir

Le Musée Jules Baudou, situé au 5 rue de la fraternité en cœur de ville d'Agde présente les arts et traditions de la cité. Une de ses salles abrite une partie du mobilier conservé de la villa Laurens. Un mobilier Art Nouveau d'exception réalisé par l'artiste Léon Cauvy, à voir absolument!



Reprise du parement de la façade du salon de musique.

L'AGGLO EN ACTION > PATRIMOINE

Abbaye de St-Thibéry

Lancement du programme de restauration



Reconnu patrimoine d'intérêt communautaire au même titre que la Villa Laurens, l'agglo a entrepris un vaste programme d'études, de conservation et de valorisation de l'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry protégée au titre des Monuments Historiques.

Afin de définir un projet culturel cohérent, l'agglo s'est portée acquéreur avec la ville de la globalité du foncier afin de reconstituer l'emprise initiale des anciens bâtiments de l'abbaye. L'ensemble des bâtiments et la cours de l'abbaye représentent une superficie au sol de 4 070m² et une surface de plancher de 7 500m².

> Des travaux de protection

Suite au diagnostic architectural réalisé par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques en 2016, plusieurs interventions prioritaires ont été définies afin de rénover la couverture et de mettre hors d'eau et hors d'air les bâtiments abbatiaux. Les travaux à mettre en œuvre concernent principalement le grand dortoir des moines et la partie Est du cloître. La pose d'un parapluie placée au-dessus de la grande cage d'escalier du XVIIème siècle est envisagée. Cette structure métallique permettra de protéger le monument des dégâts causés par les caprices du ciel.

Le coût prévisionnel de ces opérations, estimé à 180 000€, devrait être en partie subventionné par les partenaires institutionnels de l'agglo. Les travaux devraient démarrer en 2018.

> Etude d'opportunité

Afin de définir les différents scénarios de valorisation de cet ensemble patrimonial, les élus ont souhaité réaliser une étude d'opportunité et de pré-programmation. Cette étude permettra de définir les différents projets de valorisation possibles et leur faisabilité économique. Elle sera un outil essentiel pour la poursuite du programme de restauration et des choix à opérer.

Au chevet du patrimoine mobilier de nos églises

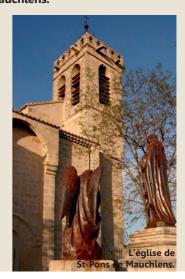


"La Descente de la Croix" à Bessan.

Afin de préserver le patrimoine mobilier protégé au titre des Monuments Historiques de nos lieux de culte, notre agglo a signé une convention avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie.

Ce partenariat engagé depuis 2007, a permis la réalisation d'études et de diagnostics, pour évaluer l'ensemble des éléments remarquables ainsi que leur état sanitaire et de programmer, selon l'urgence, des interventions en conservation et restauration à hauteur de 10 000€ chacune.

Cette année, 4 opérations ont été retenues. Elles concernent la restauration d'un tableau du début du 18ème siècle "La Descente de la Croix" situé dans l'église de Bessan, l'étude préalable de la sculpture du 16me siècle "La Vierge de Pitié" dans l'église de Lézignan-la-Cèbe, la restauration du tableau du 19me siècle "Saint-Roch" dans l'abbaye de Saint-Thibéry et le traitement des 21 poutres de l'ancienne charpente du 13me siècle de l'église de Saint-Pons-de-Mauchiens.



L'AGGLO EN ACTION > ÉCONOMIE

Héliopôle

Une architecture bioclimatique pour la pépinière d'entreprises



La démarche Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) dans laquelle s'est engagée notre agglomération pour la construction de cette pépinière d'entreprises est un exemple de construction en matière de performance environnementale. Rendez-vous en 2019 pour accueillir les premiers créateurs d'entreprises.

> Une architecture bioclimatique

Le choix d'une démarche de conception bioclimatique favorise les économies d'énergies et permet de réduire les dépenses de chauffage et de climatisation, tout en bénéficiant d'un cadre de vie très agréable.

L'objectif principal est d'obtenir le confort d'ambiance recherché de manière la plus naturelle possible en utilisant les moyens architecturaux, les énergies renouvelables disponibles. Ces stratégies et techniques architecturales cherchent à profiter au maximum du soleil en hiver et de s'en protéger durant l'été.

Le bâtiment Héliopôle est reconnu "Bâtiment durable méditerranéen" niveau bronze suite à une première commission "conception" d'une procédure comptant 2 autres phases, celle de la réalisation après travaux et celle de l'exploitation qui s'effectuera deux ans après la réception du bâtiment.



Jean Martinez, Vice-président délégué à l'eau, l'assainissement et au développement économique est l'élu référent de ce dossier pour la commission BDM.







L'AGGLO EN ACTION > ÉCONOMIE

Le partenariat agglo et CCI de l'Hérault

Une convention en faveur de l'économie et de l'emploi



Les élus de l'agglo unis autour de Gilles D'Ettore et André Deljarry pour le développement économique et l'emploi sur notre territoire.

Afin de renforcer leur collaboration en faveur du développement économique et de l'emploi sur nos 20 communes, le Président de l'agglo Hérault Méditerranée, Gilles D'Ettore et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, André Deljarry, ont signé une convention de partenariat afin d'optimiser les moyens en faveur de l'économie et de l'emploi.

Cette convention précise les modalités de coordination qui vont permettre d'optimiser les outils mis en œuvre par les partenaires. Elle s'articule autour de trois principaux axes :

- → L'implantation des entreprises et la promotion du territoire
- → L'accompagnement et l'animation des entreprises et des porteurs de projets
- → La mutualisation des outils d'analyse et de connaissance du territoire

En croisant leurs compétences respectives, l'agglo Hérault Méditerranée et la CCI de l'Hérault renforcent leur collaboration et s'engagent pour les trois prochaines années à mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent afin de faciliter l'accueil, l'information et l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets qui souhaitent créer ou implanter leur activité sur le territoire de l'agglo Hérault Méditerranée.

Trophées Septuors

lère édition des Septuors "économie et innovation"

Organisé au Cap d'Agde par Midi Libre, en partenariat avec notre agglomération mais aussi la Région Occitanie, la CCI de l'Hérault, Cerfrance Midi Méditerranée, le château de Pondres, le Grand Orb, le Pays de l'Or agglomération et avec le soutien de l'Union européenne, cette première édition des Septuors a consacré 8 entreprises de l'Hérault qui par leur audace, innovent et font rayonner notre Région.

Au cours de cette soirée où 24 nominés concourraient dans 8 catégories (Agriculture, Entreprise en création, Environnement, Commerce, Aquaculture /agroalimentaire, industrie, prix spécial et tourisme/œnologie), le Président Gilles D'Ettore a remis un septuor à Sylvain Goineau et Arturo Del Rio pour leur entreprise montpelliéraine Label d'Oc qui permet aux producteurs de fruits, légumes, viandes de réaliser des conserves sous leur marque.

Au cours de cette soirée, l'agriculteur Benjamin Carrier, gérant de l'Agri Mode à Saint-Thibéry a été distingué. Ce jeune exploitant développe une agriculture sans labour. Ce procédé méconnu favorise le travail microbien dans le respect des microsystèmes existants.



Tourisme/œnologie:

Thomas Boutin - Cyrpeo (Lunel)

Aquaculture/agroalimentaire:

Sylvain Goineau et Arturo Del Rio -

Label d'Oc (Montpellier)

Commerce : Caroline Bouvier (Montpellier)

Prix spécial : Matylde Conseil -

Ziwit (Montpellier)

Industrie: Agnès Jullian-Technilum (Béziers)

Entransisa en création: Caroline Breton

Entreprise en création : Caroline Breton -

Museo (Gignac)

Agriculture: Benjamin Carrier - L'Agri Mode (Saint-Thibéry)
Environnement: Olivier Depraz -

ImaGeau (Clapiers)

Zéro pesticide : c'est l'affaire de tous !

Avec l'application de la réglementation, les pratiques évoluent

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi a interdit l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie en France. Cette démarche, dont l'objectif est la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, est mise en œuvre avec le soutien de l'agence de l'eau et de l'Europe.

Pour répondre à l'objectif "zéro pesticide", l'agglo a défini un plan de gestion de ses espaces car les interventions des agents sans recours aux produits phytosanitaires demandent un temps de travail plus conséquent. Le désherbage manuel et thermique est désormais privilégié dans les cœurs de villes et villages.





> Gestion différenciée : à chaque espace son type d'entretien

La gestion différenciée permet de traiter un espace selon ses caractéristiques, sa fréquentation et ses usages. L'agglo a identifié sur ses communes, 3 niveaux d'interventions. Le premier concerne les espaces à forte fréquentation situés en cœur de villes et villages qui nécessitent une attention quotidienne. Le second est attribué aux espaces moins fréquentés situés dans les lotissements, les ronds-points ou certains espaces publics. Ils demandent une attention hebdomadaire. Enfin, le troisième niveau concerne les espaces en périphérie des communes nécessitant un entretien saisonnier.

Bonnes pratiques



Les modes d'entretien des espaces verts et de la voirie évoluent et les méthodes manuelles ont remplacé les pesticides. Les agents arrachent les mauvaises herbes, binent, utilisent des rotofils ou des "Reciprocator" qui évitent toutes projections sur les véhicules. L'agglo a également misé sur l'achat de matériel mécanique innovant pour trouver la meilleure alternative au désherbage chimique.

Sur des petites surfaces de la voirie, chalumeaux et appareils thermiques à l'eau chaude sont privilégiés. Sur des surfaces linéaires plus importantes, les agents interviennent avec des balayeuses qui sont dotées d'un 3ème bras muni d'une brosse en acier pour arracher les herbes naissantes sur le trottoir.

L'agglo dispose également d'aspirateurs électriques de type "Glouton" qui aspirent comme un aimant les mauvaises herbes. En parallèle à ces méthodes, des aménagements sont réalisés pour faciliter l'entretien et éviter la pousse de mauvaises herbes : choix des plantes, paillage, binage, mulching.

L'AGGLO EN ACTION > ESPACS VERTS





Les propriétaires doivent aussi désherber

Pour rappel, l'herbe située en pied de façade (jonction entre l'enrobé et le mur du propriétaire) relève du devoir de désherbage de chaque propriétaire.

A chacun de balayer devant sa porte comme le rappelle le dicton populaire.

> Changeons notre regard

La présence d'herbes en bord de trottoir ou sur la voirie n'est pas synonyme de mauvais entretien, c'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace où de nouvelles méthodes douces de désherbage sont pratiquées. Elles n'ont pas les conséquences destructrices des pesticides. C'est pour cela qu'il nous faut changer de regard sur la présence de végétation spontanée dans nos villes et villages.



Un chantier innovant

Arrosage du golf par l'ultrafiltration des eaux usées



C'est une première nationale : le golf international du Cap d'Agde sera arrosé dès 2020 avec les eaux usées traitées par la station d'épuration.

Dans le cadre de sa compétence "eau et assainissement", l'agglo, maitre d'ouvrage, vient de lancer un marché de travaux de plus de 5.5 M€ HT subventionnés à 80% par la Lyonnaise des Eaux et l'agence de l'eau. Ce chantier innovant va permettre d'économiser 200 000m³ d'eau potable par an, soit la consommation d'une ville de 5000 habitants. La ville d'Agde a obtenu en juillet dernier l'arrêté préfectoral d'autorisation qui permettra à l'un des plus beaux golfs méditerranéens français d'économiser la ressource, notamment en période estivale, où le besoin en eau potable est maximal.

Par ailleurs, ce système d'irrigation va permettre de réaliser des économies de fertilisants et de produits phytosanitaires car ces eaux contiennent encore des composés azotés et phosphorés. Les quantités de produits fertilisants économisées sont estimées à 3 500 kg/an.

> Côté travaux

Les eaux traitées issues de la filière membranaire de la station d'épuration d'Agde seront transportées, via un poste de refoulement et une canalisation de transfert, vers le golf où elles seront stockées dans un réservoir avant l'irrigation des parcelles. Afin de ne pas fermer complètement le golf pour les travaux, les aménagements seront réalisés par tranche de 9 trous pour alimenter le parcours de 18 trous. L'arrosage de la première partie pourrait débuter en 2018.

Plus d'infos sur : www.agglo-heraultmediterranee.net

Le saviez-vous?

La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) consiste à intercepter les eaux usées après traitement par une station d'épuration avant qu'elles ne soient rejetées en milieu naturel pour leur donner un second usage : arrosage d'espaces verts, nettoyage de voiries...

Une bergerie publique à Castelnau-

Une agricultrice se lance dans l'agropastoralisme pour développe



L'agglo Hérault Méditerranée souhaite réintroduire une activité pastorale en secteur péri-urbain des communes de Castelnau-de-Guers, Pézenas, Florensac et Montagnac afin d'entretenir les paysages, de réduire le risque d'incendie et de diversifier l'agriculture en privilégiant les filières en circuits courts.



La commune de Castelnau-de-Guers et l'agglo ont lancé en 2013 un projet d'agro-pastoralisme et conduit de nombreuses actions de sensibilisation auprès des propriétaires fonciers. Car l'enjeu est intéressant : 100 ha de foncier peuvent être mobilisés pour développer le pâturage. En 2015, la commune voisine de Florensac s'intéresse au projet et une nouvelle enquête identifie 80 ha, majoritairement du foncier public en complément de l'espace de pâture à Castelnau-de- Guers.

> Un projet évolutif

L'agglo Hérault Méditerranée lance un appel à projets pour sélectionner un éleveur et le choix se porte sur le profil d'une agricultrice Uta Nowak (notre portrait en page 21). Cette dernière prévoit de démarrer son activité avec une soixantaine de brebis de race rustique avant de tripler progressivement son cheptel. Son objectif est de produire une viande de première qualité, transformée à l'abattoir de Pézenas et vendue à la commande en circuits courts.

> Le soutien des propriétaires

Le projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien des 186 propriétaires de Castelnaude-Guers qui mettent à disposition le foncier pour le parcage et le passage du troupeau. Des contrats de convention pluriannuelle de pâturage d'une durée de 6 ans ont été établis entre le propriétaire foncier et l'éleveur pour encourager la mise à disposition temporaire de ces terres à vocation pastorale.

L'AGGLO EN ACTION > AGRICULTURE

-de-Guers er une filière viande



Une bergerie en construction

L'agglo Hérault Méditerranée a déposé en 2017 un permis de construire pour la réalisation d'une bergerie publique sur une parcelle située en bordure de la route d'Aumes et mise à disposition par la commune de Castelnau de Guers. Le bâtiment de 640m² qui sera construit en 2018, disposera d'un hangar de stockage, d'un local pour accueillir le public et loger l'éleveuse en période d'agnelage. L'agglo a sollicité les aides de la Région et du Département pour ce projet évalué à 150 000€.

RENCONTRE AVEC...

Uta Nowak

Jeune agricultrice et éleveuse de brebis

Quel est votre parcours professionnel et pourquoi avoir fait le choix de vous lancer dans l'agropastoralisme?

Je me présente, Uta Nowak, 40 ans. Je suis mariée et j'ai deux enfants. J'ai souhaité découvrir le monde de l'élevage en France après avoir obtenu mon bac en Allemagne car je suis passionnée de moutons depuis mon enfance. J'ai travaillé dans une ferme pour la production de lait biologique pour les caves de Roquefort et dans les Pyrénées dans un élevage de mouton viande.

Cette expérience a duré un an et je suis allée après, à la faculté, où j'ai obtenu un diplôme de traductrice spécialisée anglaisrusse. J'ai également passé le concours d'institutrice que j'ai obtenu, mais ma passion pour l'élevage est restée très forte.

Aujourd'hui, grâce à mon temps partiel pour création d'entreprise, je peux trouver du temps pour me consacrer à mon projet. Dotée de différentes formations, j'ai pu acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un troupeau.

Lorsque l'agglo a lancé un appel à projets pour la mise en place de ce projet agropastoral, j'ai été candidate à l'installation en ovin viande et mon projet a été retenu.

Quels projets allez-vous conduire au sein de cette exploitation ?

Je commencerai avec un troupeau de 60 brebis pour arriver à terme à environ 200 brebis. J'ai choisi une race rustique, la Rouge du Roussillon, qui s'adapte bien au climat chaud méditerranéen et à la végétation de



garrigue. Les brebis sortiront un maximum afin de valoriser au mieux les zones de parcours sur les communes. Elles seront soit dans des parcs mobiles clôturés soit gardées, et recevront du foin de qualité en complément en bergerie.

L'été, pour éviter d'exposer les animaux aux fortes chaleurs et gérer au mieux les ressources fourragères locales, le troupeau partira en transhumance.

Pour la conduite, un chien "Border Collie" sera à mes côtés.

L'objectif de l'exploitation est de produire une viande de première qualité qui sera vendue à la ferme sur commande. Un partenariat commercial sera également mis en place avec l'abattoir de Pézenas.

Souhaitez-vous diversifier votre activité?

Effectivement, je souhaite créer, en complément, une activité d'accueil à la ferme. Cet accueil s'adressera en priorité à un public d'enfants et adolescents, scolaires ou non, avec pour objectif de proposer des activités de découverte de l'élevage, du travail du chien de berger ainsi que des ateliers manuels autour de la laine.

Ce projet d'installation se veut à taille humaine, raisonné en termes de charge animale et dans le respect de l'environnement.



DOSSIER



Biodiversité, l'agglo sur tous les fronts

La préservation et la valorisation de la diversité du vivant est un axe fort d'intervention de l'agglo Hérault Méditerranée dont les compétences permettent de passer à l'action : gestion des espaces naturels protégés, préservation de la qualité des milieux aquatiques, mise en œuvre d'une agriculture raisonnée, valorisation des sites avec les acteurs locaux et l'agence de l'eau, lutte contre les pollutions diffuses. Préserver les écosystèmes, c'est agir pour la régulation climatique et la protection de nos littoraux, pour la qualité de l'air et de l'eau, pour la pollinisation de nos plantes. En partenariat avec les acteurs locaux et l'agence de l'eau, l'agglo fait de la préservation des espèces et de leurs espaces, un atout, un élément de notre qualité de vie et un de nos principaux vecteurs d'activité touristique et économique. Les milieux aquatiques et marins ainsi que les espaces naturels sensibles bénéficient de mesures de protection qui permettent, grâce à l'action conjuguée des pouvoirs publics, la valorisation d'un patrimoine exceptionnel et le maintien d'activités humaines traditionnelles.



> La gestion des espaces naturels protégés

Les espaces naturels sensibles constituent près du ¼ de notre territoire avec au total 12 sites Natura 2000 dont 3 situés en mer avec 1 aire marine protégée et 2 réserves naturelles.

Notre agglomération assure la gestion de ces sites et conduit de nombreuses actions de valorisation (nettoyage, surveillance, suivis scientifiques, animations pour le public), avec l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient publics, associatifs ou usagers.

Les sites natura 2000 gérés par notre agglo sont l'aqueduc de Pézenas, les carrières de Notre Dame de l'Agenouillade au Grau d'Agde, le Cours inférieur de l'Hérault sur les communes d'Agde, Bessan, Florensac et Saint-Thibéry, la Grande Maïre à Portiragnes et le secteur Est et Sud de Béziers en co-gestion avec l'agglo de Béziers Méditerranée qui s'étend d'Agde jusqu'à Sérignan. Les réserves naturelles sont la réserve de Roque Haute à Portiragnes et la réserve nationale du Grand Bagnas à Agde.



La politique de la valorisation de la biodiversité est un enjeu national car c'est notre patrimoine commun herité depuis des millions d'années qu'il convient de préserver et de transmettre aux générations futures.

> Les mesures de protection

La gestion et la protection des milieux naturels, de la flore et de la faune reposent sur un large éventail d'outils qui permettent d'adapter les réponses à la diversité des enjeux rencontrés sur le terrain.

• Le réseau européen NATURA 2000

Les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger des espèces et des habitats représentatifs de la biodiversité européenne, dont la liste est annexée aux directives européennes oiseaux et habitats-faune-flore. La démarche du réseau Natura 2000 concilie une gestion équilibrée et durable des espaces tout en tenant compte des préoccupations économiques et sociales des habitants.

• Les réserves naturelles

Les réserves naturelles sont des espaces qui protègent un patrimoine naturel remarquable par une réglementation adaptée tenant compte du contexte local. Protéger, restaurer, connaître et gérer ce patrimoine sont les missions principales de l'organisme désigné officiellement pour gérer le site.

• Les parcelles acquises par le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral mène une politique foncière sur le secteur littoral afin de protéger les habitats naturels, les paysages et la biodiversité en rendant ces parcelles acquises inaliénables. Véritable laboratoire du vivant, le Conservatoire confie ensuite leur gestion à des acteurs locaux comme notre agglo. Ainsi la préservation de l'environnement et le maintien d'usages tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche sont assurés.



DOSSIER



> Une gestion de site exemplaire : la grande Maïre à Portiragnes

Limitée au Nord par le canal du midi et au Sud, par les plage sableuses, la Grande Maïre, en grande partie propriété du Conservatoire du Littoral est classée Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique, et protégée au titre de la directive "habitat" du réseau Natura 2000.

· Les sentinelles, gardiens de la nature



Engagés aux côtés de l'Agglo et de Gwendoline Chaudoir, Maire de Portiragnes et vice-présidente déléguée à l'environnement, Jean-Claude Pradal, Président de l'Association Syndicale Agrée des basses plaines de Portiragnes, Patrice Mattia, Président de l'Association de Chasse Maritime d'Agde à Vendres, Elian Beltran, Président du Syndicat des Propriétaires et Chasseurs de Portiragnes et Christian Bousquet, Prud'home des pêcheurs de Valras, réalisent depuis toujours un travail de vigie et d'entretien de la nature. C'est en observant l'état de la faune et de la flore et des ouvrages hydrauliques qu'ils alertent l'agglo sur des problèmes éventuels comme une pollution ou l'apparition de maladies sur la faune sauvage.

Le saviez-vous?

la Grande Maïre offre une extraordinaire diversité de paysages. Cette vaste zone humide de 400 ha abrite une mosaïque de milieux naturels (dunes, lagunes, pré-salés, roselières) et une remarquable diversité d'espèces animales et végétales. Pour faire découvrir ces espaces, l'agglo organise des visites guidées chaque été et à l'occasion des journées mondiales des zones humides. 3 circuits sont également proposés pour découvrir ce site.

Plus d'infos : office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée www.capdagde.com

Petit rappel









L'agglo Hérault Méditerranée et le Conservatoire du Littoral vous rappellent quelques règles essentielles afin de préserver la biodiversité et respecter l'esprit des lieux :

- Ne pas cueillir d'espèces végétales
- Ne pas allumer de feux
- Ne pas chasser
- Tenir son chien en laisse
- Marcher sur les sentiers
- Ne pas utiliser d'engins motorisés
- Ne pas jeter de déchets

Les gardes du littoral assermentés de l'agglo veillent au bon respect de ces règles.



> Un écosystème atypique : les mares de Baluffe au Grau d'Agde

Le site des mares temporaires de Baluffe au Grau d'Agde est un espace naturel atypique avec des espèces spécifiques évoluant sur un écosystème restreint.

Afin de préserver ce site, d'importants travaux ont été engagés par l'agglo Hérault Méditerranée, la ville d'Agde et le SIVOM. Un travail de débroussaillage des mares et prairie a été entrepris début septembre 2017, afin d'éviter le développement d'espèces indésirables et le comblement de ces mares. Pour des raisons de sécurité, les blockhaus ont été murés et des chiroptières (abris à chauve-souris) ont été aménagés.

Ces mares creusées dans le basalte offrent des habitats naturels qui abritent une faune et une flore endémiques : le crapaud calamite, la rainette méridionale ou l'élantine, petite plante amphibie typique. Pour sensibiliser le public au respect de cet écosystème, des pupitres pédagogiques ont été installés.







> Animations : des actions pour sensibiliser les plus jeunes

Dans le cadre de ses actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, l'agglo propose en milieu scolaire plusieurs thèmes afin de sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement : la forêt, la forêt amazonienne, la garrigue, un jardin botanique, les insectes, les dunes, l'eau milieu de vie, les mares et oiseaux des lagunes. Les "animatrices nature" de l'agglo développent ces thèmes en classe puis en sortie, dont certaines sont effectuées sur nos sites naturels :

- •"Les dunes" avec une sortie sur le sentier pédagogique de la Grande Maïre à Portiragnes
- "L'eau milieu de vie" avec une sortie aux mares de Baluffe au Grau d'Agde.
- •"Les oiseaux des lagunes" avec une sortie à la réserve du Bagnas axée sur la découverte des oiseaux.

En 2017-2018, 23 classes ont choisi de travailler sur la biodiversité, ce qui représente 34 interventions en classe et 32 sorties sur le terrain.

La trame verte et bleue

Afin de lutter contre la pression foncière et le mitage urbain, le projet de territoire s'appuie sur le maintien d'une trame verte et bleue sur la bande littorale qui s'étend d'Agde à Portiragnes. Sur près de 25 km, cette trame forme un tout indissociable qui comprend les milieux naturels et semi-naturels terrestres (trame verte) et le réseau aquatique et humide (trame bleue).

Les espaces naturels se succèdent sur un littoral très touristique : réserve naturelle du Bagnas, planèze volcanique, fleuve et plaine de l'Hérault, Verdisses, Canal du midi, littoral avec la restauration de la côte Ouest de Vias-Plage, Réserve Naturelle de Roque Haute et la Grande Maire jusqu'aux Orpellières.



DOSSIER



>L'aire marine protégée de la côte agathoise

Intégrant le site Natura 2000 "Posidonies du Cap d'Agde" elle se situe dans les eaux du littoral agathois et couvre un territoire exclusivement marin de 6152 hectares, limité à l'Ouest par l'embouchure du fleuve Hérault, et à l'Est par Port-Ambonne. Ce périmètre englobe les principales zones ou se développent la posidonie et le coralligène ainsi que les secteurs à forte valeur patrimoniale comme l'îlot de Brescou et les petits fonds rocheux de la Conque.

La ville d'Agde, gestionnaire de ce site, travaille sur un programme d'actions afin de préserver le milieu marin tout en permettant le maintien d'activités telles que la pêche, la plaisance ou la plongée. C'est ainsi que depuis 2014, la plus importante zone de mouillages écologiques en mer de la région Occitanie a été créée. Désormais, les bateaux ne peuvent plus jeter l'ancre n'importe où et fragiliser le milieu marin, mais ils peuvent s'amarrer aux bouées écologiques mises en place.

> Maintien des espèces

La santé d'un site est caractérisée par le maintien de ses populations. La pollution, la sècheresse, l'intrusion d'espèces invasives peuvent modifier les écosytèmes.

Comment alors s'assurer du maintien des espèces ? Comment les compter ?

Prenons le cas des chauves-souris sur le site de l'Aqueduc de Pézenas.

Les recherches menées par le groupe chiroptères du Languedoc-Roussillon ont en effet montré l'intérêt majeur de cette galerie comme gîte d'hivernage pour certaines espèces de chauves-souris. Les lieux favorables à leur accueil étant rares en Région, ce site est d'un grand intérêt pour l'étude et le maintien de ces espèces. En juin et juillet derniers, les chauves-souris ont été recensées en présence du "Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon". Le comptage des adultes et juvéniles a mis en évidence la bonne santé de ces populations chiffrées à près de 5 000 individus.





Les milieux et espèces concernés autour de l'îlot de Brescou sont les herbiers de posidonies, les petits fonds rocheux méditerranéens et certaines espèces comme la Grande nacre, grand mollusque protégé de Méditerranée.

Les membres du comité de pilotage se sont récemment réunis pour évoquer le programme d'actions 2017-2018, financé principalement par le Ministère de la transition écologique, l'Agence de l'Eau, la Région Occitanie et la Ville d'Agde. Les projets se construisent avec les acteurs locaux comme les pêcheurs professionnels et petits métiers (projet de réserve marine de Brescou) ou les clubs de plongée sousmarine professionnels et de loisirs (projet Récif'lab, lauréat national pour un récif artificiel dédié à la plongée).

Une collaboration étroite a déjà permis de mieux protéger le coralligène de Brescou, milieu naturel méditerranéen essentiel en équipant deux sites de plongée (Le Casier et Les 3 pics) avec des systèmes de repérage plus écologiques et durables et en éditant des cartes. Un 3ème le sera en 2018, toujours dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 signé avec l'Etat.

Lexique

Biodiversité

La biodiversité se définit comme la diversité du vivant. C'est la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques.

Ecosystème

C'est un ensemble vivant formé par différentes espèces en relation entre elles et avec leurs milieux de vie, dans un espace donné. L'écosystème réunit des conditions particulières qui permettent la vie et l'évolution d'organismes vivants.

Planèze

La "Planèze" désigne des plateaux de lave anciens et fertiles. Il existe sur notre territoire, plusieurs paysages de planèze, rocailleux et herbeux.

Espèce endémique

Une espèce endémique définit une espèce naturellement restreinte à une zone limitée, dont la géographie est cernée. C'est le cas par exemple de l'iris d'Espagne à Portiragnes.

Posidonie

La posidonie est une plante à fleurs sous-marine de Méditerranée. Ses herbiers, qui ressemblent à des prairies, offrent non seulement un lieu de vie et d'alimentation pour de nombreux poissons, mais aussi une frayère (lieu de ponte) et une nurserie (lieu de vie des juvéniles) importantes.

INTERVIEW

Gwendoline CHAUDOIR

Maire de Portiragnes et vice-présidente déléguée à l'environnement

Pourquoi la préservation et la valorisation de la biodiversité est un des objectifs prioritaires de l'agglo?

La biodiversité est un ensemble de milieux naturels, semi-naturels et d'êtres vivants variés qui ont évolué depuis trois milliard d'années.

De nombreuses espèces sont aujourd'hui menacées d'extinction, certaines ont déjà disparu : on dit que la biodiversité s'érode, et les activités humaines en sont en partie responsables. Or ces disparitions sont irréversibles, et les conséquences sont imprévisibles comme la diminution du nombre d'insectes et animaux pollinisateurs (abeilles, chauvesouris...) qui entraîne une baisse de la fécondation des plantes (qui produisent fruits, légumes, graines, huiles...).

Enfin, la biodiversité rend de nombreux services à notre territoire : approvisionnement en nourriture, filtration de l'eau, production d'oxygène, protection contre les risques, maintien d'un cadre de vie agréable et attractif...

Nous avons donc une responsabilité envers la biodiversité pour les générations futures, et c'est pour cela que le Président Gilles D'Ettore m'a confié la gestion de ces dossiers prioritaires pour l'agglo.

Comment l'agglo agit-elle pour accompagner ses communes afin de prendre en compte cette biodiversité dans les aménagements ?

L'agglo est sollicitée pour transmettre les informations nécessaires à la prise en compte de la biodiversité lors de l'élaboration de documents d'urbanisme, la programmation de projets ou d'événements sportifs. L'objectif à court terme, est d'accompagner plus étroitement les communes, grâce à l'atelier d'urbanisme de l'agglo qui identifiera plus largement les problématiques à intégrer et conseillera chaque Maire.

L'agglo va signer un nouvel accordcadre avec l'agence de l'eau en fin d'année. Quels sont les objectifs de cette coopération en faveur de la gestion durable de l'eau ? Pouvezvous nous citer quelques actions ?

Ce nouveau contrat apportera différentes plus-values. Tout d'abord, la mise en place d'une gestion cohérente de l'eau sur l'ensemble du territoire avec une véritable continuité entre l'amont et l'aval, entre les eaux continentales, les eaux marines et l'ensemble des zones humides. Il apportera également une cohérence entre les actions, les projets ou les grandes orientations qui seront décidés et mis en œuvre. Enfin, il permettra de définir un plan de financement pluri-annuel pour l'Agence de l'Eau.

Parmi les projets phares, nous pouvons citer le projet ambitieux de réutilisation des eaux de la station d'épuration d'Agde pour l'arrosage du golf du Cap d'Agde, mais aussi les actions en faveurs du milieu marin et de nos zones humides pour préserver leur qualité et leur diversité.

Pourquoi et comment la préservation des espaces par l'agglo contribue au maintien des espèces ?

Chaque espèce a besoin d'un milieu naturel qui lui convient. Au sein des espaces



naturels, de nombreux habitats (forêts, prairies, cours d'eau, mares...) permettent aux espèces de s'abriter, de se reproduire et de se nourrir à travers les chaînes alimentaires. La destruction ou la fragmentation des espaces naturels fragilisent cet équilibre et une espèce qui disparaît peut entraîner la disparition d'autres espèces.

Nous intervenons donc dans la gestion d'un espace pour permettre sa protection (maîtrise foncière, outils juridiques), sa connaissance, le maintien d'usages respectueux et la mise en place de mesures de préservation et de mise en valeur (maintien du fonctionnement hydraulique en lien avec la nature des sols et des espèces, entretien de la végétation pour favoriser des espèces comme l'Outarde canepetière par exemple, la gestion de la fréquentation, comme la protection des milieux dunaires ...).

Cela permet d'éviter les menaces qui pèsent sur ces espaces comme la destruction, les pollutions.

Plus globalement, l'ensemble des actions de l'agglo visent, à notre niveau, à lutter contre le changement climatique.

RENCONTRES Littéraires MÉDIATHÈQUE EDMOND CHARLOT PÉZENAS>2017/2018

- > SarahPerret & PascalHella 27 octobre
- > GillesParis 18 novembre
- > ClémentBenech & François-HenriDésérable 6 décembre
- > **KaoutherAdimi** 22 janvier
- > GuillaumeGuéraud Semaine du 12 au 17 février
- > GaëlleNohant 13 mars
- > LydieSalvayre 3 mai







En partenariat avec







LES AUTEURS INVITÉS EN 2017/2018

Sarah Perret et Pascal Hella



Prix de la nouvelle érotique 2017

Rencontre avec deux auteurs, dont le lauréat, du prix de la nouvelle érotique organisé par Jacques-Olivier Liby, président des Avocats du diable. Le recueil est édité par Au diable Vauvert. A l'occasion du passage à l'heure d'hiver 2016, 242

auteurs ont relevé un défi : écrire une nouvelle érotique inédite en une nuit, tout en respectant la double contrainte d'un contexte et d'un mot final. 10 nouvelles ont été retenues

Clément Benech et F.-Henri Désérable



Un amour d'espion (Flammarion, 2017) et Un certain M. Piékielny (Gallimard, 2017)



Clément Benech propose avec *Un amour d'espion*, un regard plein d'esprit sur les amours contemporaines et sur l'espionnage amoureux via les réseaux sociaux. *Un certain M. Piekielny* tisse autour de *La Promesse de l'aube* de Romain Gary une enquête entre fiction et réalité (Sélection 2017 du prix Goncourt, Renaudot, Médicis, Femina et du roman des étudiants France Culture-Télérama).

Guillaume Guéraud



Mes Héroïnes de cinéma, (Le Rouergue, 2018)

Dans le cadre des Rencontres cinématographiques de Pézenas. Recueil de nouvelles proposant des portraits de personnages féminins ou d'actrices présentes dans des films que l'auteur affectionne particulièrement. Une manière de revisiter l'histoire du cinéma à travers la plume singulière et percutante d'un cinéphile passionné et éclectique.

Lydie Salvayre



Tout homme est une nuit, (Le Seuil, 2017)

Prix Goncourt 2014 pour *Pas pleurer*, Lydie Salvayre pose avec son dernier roman des questions d'une brûlante actualité au fil d'une écriture qui n'a rien perdu de sa force dérangeante. Un homme arrive dans un village... Les villageois retournent sur lui la brutalité d'un ordre dont ils souffrent et s'inventent à peu de frais un ennemi commode.

Gilles Paris



Dans le cadre de «la maman des poissons»

Auteur de *Autobiographie d'une courgette*, le roman à l'origine du film d'animation *Ma vie de courgette*, mais aussi de *L'été des lucioles, Au pays des kangourous* et de *Papa et maman sont morts*, Gilles Paris excelle à faire parler les enfants ou les adolescents de manière particulièrement sensible et juste. La rencontre portera plus particulièrement sur son dernier livre *Le vertige des falaises*, paru chez Plon.

Kaouther Adimi



Nos richesses, (Le Seuil, 2017)

Jeune romancière née à Alger, Kaouther Adimi retrace dans son dernier roman le parcours lumineux et passionné d'Edmond Charlot, fou de littérature, découvreur de talents, premier éditeur d'Albert Camus en Algérie et fondateur, à son arrivée à Pézenas, de notre librairie Le Haut Quartier. Sélection du prix Goncourt et Renaudot.

Gaëlle Nohant



Robert Desnos, Légende d'un dormeur éveillé, (Héloïse d'Ormesson, 2017)

Cette biographie romancée, véritable investigation littéraire, est parfaitement documentée et travaillée, riche d'énergie, portée par le souffle de la vie si passionnée et tumultueuse de Robert Desnos et parsemée des plus beaux vers de ce poète aux milles facettes et aux milles visages.

Marie-Hélène Lafon



Nos vies, (Buchet Chastel, 2017)

Auteur de *L'annonce*, *Les derniers indiens* ou encore *Joseph*, MH Lafon propose ici un roman urbain dans lequel une retraitée solitaire imagine la vie, passée, présente et future de personnages croisés en ville -une jeune caissière, un homme croisé au supermarché-, creusant également des galeries dans sa propre existence, qu'elle revisite et recompose.

RÉTRO VINO

Retour en images sur les temps forts de l'été 2017

L'agglo Hérault Méditerranée et l'office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée ont programmé 4 évènements autour de l'œnotourisme sur notre territoire : Vinocap, les Estivales de Pézenas, le Déjeuner des Vignes et Festa vino. L'occasion de promouvoir notre art de vivre et de partager des moments festifs avec nos viticulteurs et producteurs.



Vinocap

Sous le soleil du Cap d'Agde, la manifestation a rassemblé en mai dernier plus de 80 000 visiteurs venus apprécier les produits de nos 100 vignerons installés sur les quais du centre port. La route des vignerons et des pêcheurs vous donne rendez-vous l'an prochain, les 10, 11 et 12 mai. Amateurs de bon vins ou oenologues confirmés, prenez date !



Credit photo H. Comite.

> Le Déjeuner des vignes

La formule a séduit les amateurs d'authenticité! 16 domaines des plus prestigieux vignobles de notre territoire ont ouvert leur porte le temps d'un déjeuner champêtre. L'occasion d'être accueilli par les propriétaires, de visiter les chais et de déguster les meilleurs crus des domaines.



> Les Estivales de Pézenas

Ce rendez-vous organisé en partenariat avec la Ville de Pézenas, les vignerons de l'AOC Languedoc Pézenas et le Marché des Producteurs de Pays a permis d'apprécier les grands vins de notre terroir, autour d'assiettes fermières, dans une ambiance musicale différente chaque vendredi soir. Cette manifestation a permis aux visiteurs de flâner dans le Centre Historique.



> Festa vino

Nézignan-l'Evêque, Vias, Portiragnes, Montagnac et Caux ont accueilli cette manifestation qui allie patrimoine, gastronomie, musique et vin. L'ambiance fut garantie avec les visites guidées parfois théâtralisées, les animations musicales qui ont rythmé les soirées, les food-trucks et leurs petits plats mitonnés et la convivialité de nos viticulteurs qui vous ont fait découvrir toute la palette aromatique de leurs vins!

ÉVÈNEMENT X

MAISONS FLEURIES 2017

4 lauréats distingués pour le grand prix balcon et jardin



Les lauréats 2017 ont participé à une sortie à Aigues Mortes.

Jean Martinez, Maire de Caux et vice-président délégué à l'eau et l'assainissement, Gérard Barrau, Maire de Pinet et vice-président délégué aux espaces verts et Philippe Huppé, Député Maire d'Adissan ont remis à la salle polyvalente de Caux, entourés de

nombreux élus, les prix récompensant les habitants et professionnels de nos 20 communes qui fleurissent harmonieusement leur jardin et balcon et dont les créations végétales sont visibles depuis le domaine public.

Cette année, 396 personnes se sont inscrites représentant 16 communes de l'agglo, avec une forte participation des communes de Pézenas (50 inscrits), Florensac (47 inscrits), Montagnac et Saint-Thibéry (45 inscrits).



De gauche à droite : Jean Martinez, Gérard Barrau et Philippe Huppé.

Fait exceptionnel, 3 jardins ont obtenu la même note et n'ont pu être départagés par les membres du jury. 3 grands prix jardin et 1 grand prix balcon ont donc été remis. L'occasion pour les élus de l'agglo d'adresser plus particulièrement leurs félicitations à Paulette Palloc de Bessan qui remporte le 1er prix balcon mais aussi à Maria Firmin de

Florensac, André Roques de Pézenas et Hélène Planet de Vias qui raflent le grand prix jardin.



- 76 prix d'encouragement
- 16 premiers prix
- 3 Grand Prix de l'agglomération catégorie jardin jardin
- 1 Grand Prix de l'agglomération catégorie balcon

Outre les nombreux lots remis au cours de cette soirée, les gagnants des premiers prix ont pu participer à une sortie à Aigues Mortes avec une visite au Parc Floral "les sens des 5 continents" à Marsillargues.

Plus de photos sur http://www.agglo-heraultmediterranee.net

Les lauréats des ler prix



ADISSAN: Jacki AIRAUD - AGDE: François VENEZIA - AUMES: Danielle MAZZELLA - BESSAN: Paulette PALLOC - CASTELNAU-DE-GUERS: Bernadette CHRISTOL - CAUX: Muriel MARTIN - CAZOULS-D'HÉRAULT: Monsieur GOUZIN - FLORENSAC: Maria FIRMIN - LÉZIGNAN-LA-CÈBE: Jèsus LARA - MONTAGNAC: Monique GILBARD - NÉZIGNAN-L'ÉVEQUE: Paquis TEKIELAK - PÉZENAS: André ROQUES - PINET: Solange CIFRE - POMÉROLS: Gaston CHAPUIS - ST-THIBÉRY: Michelle PELISSIER - VIAS: Hélène PLANET

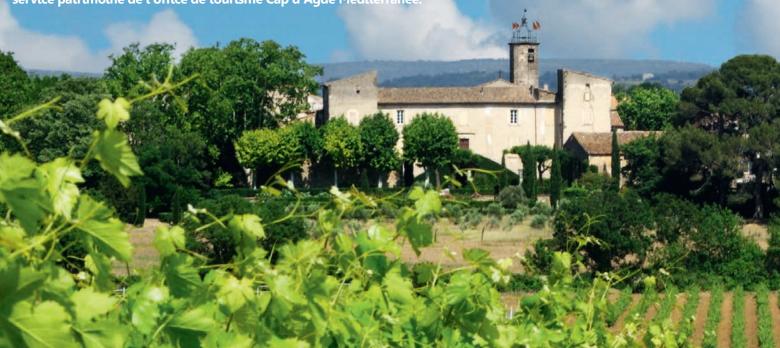




SORTIR DANS L'AGGLO

Adissan, berceau de la Clairette

Nous vous proposons de découvrir au fil des numéros du magazine de l'agglo, les villes et villages qui font toute la richesse et la diversité de ce territoire. Cette présentation consacrée pour ce numéro au village d'Adissan, vous est proposée par le service patrimoine de l'office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée.



> Un peu d'histoire

Le nom du village pourrait venir du nom d'un riche propriétaire romain. Une importante "villa" romaine a été mise au jour au sud du village actuel, sur une terrasse alluviale dominant la plaine de l'Hérault. Les fouilles archéologiques ont mis en évidence un terroir planté en vigne et de grandes installations viticoles, avec en particulier d'importants chais de stockage.

Le cartulaire d'Aniane, mentionne pour la première fois en 1175 la "parrochia S. Adriani de Adissano" (paroisse St-Adrien d'Adissan). Par la suite, le village est la possession des Guilhem de Montpellier, des Narbonne puis des Roquefeuil.

A la fin du XIVème siècle, Hugues d'Arpajon est mentionné comme seigneur d'Adissan. Les familles Prévot et Lasset lui succèdent à la tête de la seigneurie. Le milieu du XVIIème siècle est marqué par l'achat de la seigneurie par Jean de Mirman, chevalier, conseiller du Roi, trésorier général et grand-voyer de France; elle restera jusqu'à la Révolution entre les mains de cette famille. Après la Révolution, la vigne, déjà présente, devient la principale ressource des habitants du village. Le cépage "Clairette" que l'on trouve depuis fort longtemps, est toujours cultivé.

Au détour des rues

L'église paroissiale Saint-Adrien, est mentionnée pour la première fois en 1175. L'église romane est reconstruite au XIV^{ème} siècle et devient un des témoignages du gothique rural dans le Biterrois. Elle est agrandie en 1848 d'une travée de nef et de deux chapelles latérales, vouées à la Vierge (1890) et à Saint-Marcellin (1880).

Face à l'entrée de l'église se trouve l'**ancien château des Mirmand**. Son origine n'est pas connue. L'édifice actuel a remplacé un bâtiment plus ancien probablement construit à la fin du XVème siècle par la famille Lasset.

Au sud, **une fontaine** a été aménagée sur la place en 1872. Elle est ornée d'une statue de fonte représentant "l'Eté", œuvre de Mathurin Moreau (1822-1912).

En déambulant dans le village, le visiteur curieux pourra découvrir de nombreuses maisons vigneronnes et pousser jusqu'à la **cave coopérative.**









Belvédère de la chapelle de la Roque - Adissan





Les viticulteurs d'Adissan s'impliquèrent fortement dans les événements de 1907. Leurs engagements politiques et sociaux débouchèrent sur la création d'une société coopérative en 1929.

Un premier bâtiment est construit par l'architecte biterrois Joseph Roque. Entre 1932 et 1935, la cave a été agrandie. L'édifice est à nouveau modifié en 1949.



- · Chapelle de la Roque à 2,5km à l'Est du village
- · Belvédères près de la chapelle : 2 tables d'interprétation sur les thèmes du paysage et de la Clairette.

Plus d'infos : Bureau d'information Pézenas-Val-d'Hérault http://www.pezenas-tourisme.fr



dès 1948. La clairette se décline en sec, mœlleux, rancio, et en vin de liqueur. Le mœlleux accompagne parfaitement les desserts ou le foie gras, tandis que le sec révèle tous ses arômes avec des coquillages ou un petit

pâté de Pézenas.

Depute depuis juin 2017 de la 5ème circonscription de l'Hérault, Philippe Huppé est le conseiller communautaire d'Adissan délégué à l'écotourisme. Patrick Lario est le nouveau Maire d'Adissan.

EXPOSITION **X**



Palais des Glaces,

La nouvelle exposition du site des Métiers d'art

Présentée du mercredi 15 novembre 2017 au samedi 17 mars 2018 par le site des Métiers d'Art de l'Agglo Hérault Méditerranée, "Palais des Glaces" s'intéresse aux jeux de miroirs.

La Galerie la Perle Noire d'Agde réunit 30 créateurs du grand sud qui ont réalisé une pièce unique intégrant la notion de reflet dans le miroir. Cette exposition propose un voyage original grâce aux œuvres d'art qui, justement, "réfléchissent" le monde. Les créateurs viennent d'horizons différents, mais sont animés par la même passion, celle d'apporter un regard personnel sur ce que représente l'art dans leur activité quotidienne.

De la photographie à la sculpture en passant par la maroquinerie ou la céramique, et de nombreux autres modes d'expression artistique, les artisans d'art se retrouvent pour créer et célébrer chacun à leur manière ce qu'ils perçoivent dans les reflets du quotidien.







LES CRÉATEURS INVITÉS

Gérard ADDE, sérigraphe
Martha ARANGO, sculpteur
Tyffanie CARTOLARO, créatrice de bijoux
Sid Ahmed CHAÂBANE, peintre
Ludmila F., créatrice de mode
Nicole GOELLER, céramiste
Jean-Christophe GUIGUES, encadreur d'art
Jean-Paul van LITH, verrier
Hélène LOUIS-BERT, créatrice de mode

LUTTENBACHER, sculpteur joaillier Steve MELTZER, photographe Philippe MONTELS, designer Roberto PIERNO, maroquinier Sylvie PIERRE, créatrice décors et accessoires Michèle RIBEIRO, peintre Kazumi TAI, verrier Marlène TUFFERY, créatrice de bijoux Anne VACHARD, céramiste

Plasticiens
Alice CARON-LAMBERT
Clara COULOMB
Agnès DESCAMPS
Béate DURAMOIS
Carine FOURMENT-HULLO
Eva LUCA, verrier
Pascal-Gabriel LUZY
Claire de MONTARDY
Chris ORVIS
Elvira OVERMARS
Swan TABBITA
Alexis VICENTE

Galerie La Perle Noire 6 place Molière - AGDE Entrée libre. Ouverture du mardi au samedi de 10h à 13h & de 14h à 18h http://metiersdart.cahm.net https://www.facebook.com/agglohmmetiersdart

TRIBUNE D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Pour un permis de louer intercommunal

Notre Communauté d'agglomération dispose d'une compétence dans le domaine du logement et, à ce titre, met en œuvre différentes actions en faveur de l'habitat. C'est notamment dans le cadre de cette politique qu'elle soutient la production de logements sociaux. A lui seul, ce soutien mérite un débat spécifique et un renouvellement de nos actions au regard des mesures gouvernementales, aussi injustes qu'inefficaces, qui ont lourdement affecté les offices HLM ces derniers mois.

Bien que ce débat soit nécessaire, nous

avons voulu, à travers cet article, attirer l'attention de l'exécutif dirigeant notre Agglo sur un autre dispositif.

En effet, une possibilité légale, apparue à la fin 2016, nous semble constituer un outil innovant et important dans l'action en faveur du logement. Il s'agit du permis de louer qui correspond, dans des zones spécifiques, à une autorisation préalable de mise en location, surtout là où une proportion importante d'habitat dégradé existe. A la croisée de différentes politiques intercommunales, il doit permettre de faire face à l'insalu-

brité de certaines habitations et de lutter contre les «marchands de sommeil» qui profitent du malheur des autres pour mieux l'exploiter. L'application de cette mesure aurait également une utilité particulière dans la reconquête des centres villes et cœurs de villages que la Communauté d'agglomération se doit d'entreprendre.

Evidemment, ce permis de louer n'est pas une solution à lui seul et doit être associé à d'autres initiatives en faveur du logement, de la mixité sociale et du parcours résidentiel de chacun.

Un autre regard sur l'Agglo Yvette BOUTEILLER, Murielle LE GOFF, Noëlle MARTINEZ, Corinne SEIWERT, Vincent GAUDY, Allain JALABERT, Pierre MARHUENDA, Richard MONEDERO, Fabrice MUR, Armand RIVIERE, Jean- Charles SERS







Adissan | Agde | Aumes | Bessan | Castelnau-de-Guers | Caux | Cazouls-d'Hérault Florensac | Lézignan-la-Cèbe | Montagnac | Nézignan-l'Evêque | Nizas | Pézenas | Pinet Pomérols | Portiragnes | Saint-Pons-de-Mauchiens | Saint-Thibéry | Tourbes | Vias